

Album de Sainte Anne

LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

XIII. — Privilèges et Indulgences

QUAND une congrégation est fervente et sagement dirigée, dit Mgr Fèvre (1), elle offre à ses membres les plus précieux avantages sous le triple rapport de la piété, de la charité et du salut. » L'individu s'y sanctifie ; la famille y trouve son plus ferme appui et la société ses hommes d'élite. Aussi, la sainte Eglise s'est-elle plus de tout temps à enrichir de grâces et de privilèges ces associations pieuses, parce qu'elle y voit un des principaux moyens, après les ordres religieux, d'entretenir la charité et le zèle parmi les fidèles. Qu'était-t-elle d'ailleurs, dans les premiers siècles, si ce n'est une immense confrérie dont les membres, vivant de l'esprit de foi, n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme ?

Québec, la capitale du Canada, a été sous ce rapport l'une des villes les plus favorisées. Grâce à l'initiative du Père Poncet, grâce surtout à la bienveillance du Saint-Siège, cette ville naissante a vu fleurir dans son sein de nombreuses associations pieuses, toutes dotées par la sainte Eglise de grandes richesses spirituelles. Qui ne reconnaîtra dans ce fait la main de la divine Providence, préparant toutes choses pour faire de cette ville le châteaufort du catholicisme dans la Nouvelle-France ! Québec n'était encore qu'un simple hameau, considéré en Europe comme perdu dans les glaces du nord et si peu connu, qu'à Rome même, on ne savait trop à quelle juridiction l'attribuer ; mais la sollicitude apostolique n'embrasse-t-elle pas l'univers entier ? Quelle région, si éloignée soit-elle, qui n'en a ressenti la bienfaisante influence ? Grands et petits, aux yeux

(1) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé d'Arras, continuée par Mgr Fèvre, XLII, p. 521.